



MUNICIPALITÉ DE MARTINVILLE

## AVIS PUBLIC AUX CITOYENS DE LA MUNICIPALITÉ DE MARTINVILLE

Avis public est donné par le soussigné, directrice générale, greffière-trésorière de la Municipalité de Martinville;

QUE le conseil municipal a adopté, lors de la séance ordinaire tenue le 10 novembre 2025, le :

### CALENDRIER DES SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL DE 2026

MOIS	JOUR	DATE	HEURE
Janvier	Lundi	12	19 h 00
Février	Lundi	9	19 h 00
Mars	Lundi	9	19 h 00
Avril	Lundi	13	19 h 00
Mai	Lundi	11	19 h 00
Juin	Lundi	8	19 h 00
Juillet	Lundi	13	19 h 00
Août	Lundi	10	19 h 00
Septembre	Lundi	14	19 h 00
Octobre	<b>Mardi</b>	<b>13</b>	19 h 00
Novembre	Lundi	9	19 h 00
Décembre	Lundi	14	19 h 00

Et ce suite à la sanction le 12 juin 2008 de la Loi modifiant diverses dispositions législatives en matière municipale (*L.Q., 2008, c. 18*).

Fait à Martinville, ce 13<sup>e</sup> jour de novembre 2025

Julie Létourneau, directrice générale, greffière-trésorière